

Compte rendu réunion de comité de pilotage 4 janvier 2016

Présents :

Sophie Pétorin, Sylvain Chesneau (enseignants), Philippe Moreau (conseiller pédagogique EN), Nathalie Bertin, Caroline Leroux (parents élus), Natacha Poumara (personnel communal), Eric Baillet, Valérie Saunier (élus CM)

Ordre du jour :

- Faire le point sur les nouveaux aménagements (règlement de l'école, permis à points) et l'ambiance au sein du groupe scolaire,
- Aborder la préparation du trombinoscope,
- Questions diverses

1- Nouveaux aménagements et ambiance :

De façon générale, tous les intervenants et les parents sont satisfaits et constatent une ambiance plus tranquille pour ce début d'année scolaire. La communication est sereine entre les différentes équipes (enseignants et personnel communal) et l'intégration du nouveau personnel s'est très bien déroulée.

Le règlement de l'école et le permis à points ont bien été expliqué aux enfants en début d'année par les enseignants. Le règlement est bien respecté et peu d'enfants ont eu des points enlevés. Une seule famille a été reçue par Mr Chesneau pour des difficultés de comportement. Ces documents ont permis une harmonisation des règles de vie à l'école, c'est un support concret qui a donné un cadre rassurant et commun aux enfants.

Trois enfants ont été exclus des APS, en raison d'un comportement incompatible avec la pratique de l'activité. Nous évoquons l'utilité du permis à points, bien identifié par les enfants et les parents, et qui permet de donner un avertissement, connu par la famille, avant une exclusion. Le permis n'enlève pas la possibilité de dialogue mais il sert de référentiel à tout le monde : enfants, parents, adultes encadrants...et facilite au contraire, la communication avec la famille.

Il nous semble important également que les intervenants APS, même extérieurs, soient informés du fonctionnement du permis à points et du règlement pour les aider dans la gestion des groupes si nécessaire. Chantal expliquera les modalités d'utilisation du permis à points aux intervenants APS actuels et à ceux qui seront recrutés ensuite. Actuellement 5 intervenants extérieurs sont

présents : Alexis Callé pour le BMX, Caroline Leroux pour le tricot, Valérie Serrano pour la danse, Jack Pommier pour les arts visuels, JeanBaptiste Majoult pour la boxe.

2- Trombinoscope :

Le trombinoscope va être préparé pour la rentrée prochaine. Eric se charge de l'organiser dès qu'il aura reçu toutes les photos des intervenants à l'école (enseignants, personnel, psychologue scolaire, AVS, etc...). Une première mouture sera proposée au prochain comité de pilotage.

3 affichages sont prévus : préau côté primaire, garderie, entrée maternelle.

3- Divers :

- Le personnel demande aux enseignants de transmettre la liste des enfants qui vont bénéficier d'Activités Pédagogiques Complémentaires pour éviter de chercher les absents trop longtemps.
- Une « récréation » de 10 minutes sera proposée aux enfants entre 15h45 et 15h55 pour faciliter l'arrivée tranquille en APS. La sonnerie de l'école retentira à 15h55, signal bien identifié par les enfants, pour un retour sous le préau où les intervenants se répartiront les groupes. Les enseignants vont expliquer aux enfants ce nouveau dispositif.
- La réunion de rentrée du groupe scolaire est une très bonne initiative, elle a permis aux parents de découvrir les nouveaux arrivants et d'enchaîner ensuite sur les réunions de classe. A prévoir : une présentation plus longue du personnel communal et des fonctions de chacun-e, et un rappel du fonctionnement global : horaires de la garderie, fonctionnement de l'ALSH, cantine...
- Une question au sujet du certificat médical demandé en cas d'absence d'un enfant pour décompter le repas de la facture de cantine. Quelles sont les modalités pour l'ALSH ? Faut-il un certificat médical également pour un enfant scolarisé en maternelle (pas obligatoire pour l'EN) ? Les élus vont se renseigner sur ce point.
- Après validation, ce CR sera mis à disposition pour tous les parents sur le site de la mairie et sur celui de l'APE. Une information sera transmise par le cahier de liaison.

Prochaine réunion le lundi 20 juin à 18h.